



Club St Pol sur Mer Entreprises



N°11 - Décembre 2007

Edito

Chers membres,

A tout bon mois de décembre, son bilan de l'année et sa formulation de souhaits. Le moment me semble propice pour remercier tous les membres qui se sont investis au cours de l'année pour que notre feuille de route soit réalisée, ainsi que Géraldine Ducrocq de la CCI de Dunkerque, sans laquelle les choses seraient beaucoup plus compliquées à l'heure actuelle. Je tiens également à saluer l'arrivée de tous les nouveaux membres qui ont adhéré en 2007 ou qui souhaitent le faire en 2008 et que vous découvrirez dans les pages du journal.

Cette année a été placée sous le signe du partenariat dans les domaines bancaires, institutionnels et de la téléphonie. Dernier en date, celui engagé avec Ecopal qui, je l'espère, permettra aux membres de trouver une réponse aux problèmes de retraitement des déchets mais aussi de profiter d'informations dans le domaine environnemental.

Pour 2008, nous avons formulé le souhait de mettre en place un grand projet auquel l'ensemble des membres sera invité à participer. Un événement ouvert au grand public et à nos clients au cours duquel les participants présenteront leurs activités. Cependant pour que le Club s'oriente vers des actions de plus en plus ambitieuses, il est indispensable que tous les membres s'impliquent. Les décisions doivent être prises dans la collégialité pour renforcer la légitimité de nos actions. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité qu'un Conseil d'Administration soit élu lors de notre dernière Assemblée Générale, dont vous découvrirez la composition dans ce numéro.

Pour conclure cet édit, je souhaite formuler tous mes vœux de succès aux deux nouveaux Clubs d'entreprises, Club Coudekerque Branche Entreprendre et Loby Scieries Club Dunkerque, qui ont été créés en fin d'année. Je voudrais également revenir sur tous les événements heureux qui ont ponctué notre année : l'arrivée de Loukas Degardin et d'Ariane Dufour, le mariage de Déborah Beaudelot et les départs mérités à la retraite de Jean-Pierre Fasquel et de Jacques Beaudelot. Enfin, après une année qui n'a pas été facile pour tous les membres, j'adresse également à chacun tous mes vœux de prospérité et de développement durable en vous rappelant que le Club est également un lieu d'échanges et de partage.



Philippe MATTERN
Président du Club

Agenda

Magazine d'information du Club d'entreprises
de Saint Pol sur Mer
N°11 - décembre 2007

ISSN : 1778-9222 - Dépôt légal : à parution
Directeur de la publication : P. MATTERN
Chaussée des Darses - 59140 Dunkerque
Contact : pmattern@ciisco.fr
Tél. : 03 28 59 28 50 - Fax : 03 28 51 02 52

Janvier à mai 2008

Repas convivial de rentrée

- Vendredi 18 Janvier 2008 à L'Haezepoël

Assemblée Générale

- Mercredi 27 Février 2008, 10h-14h, visite Linéaire

Assemblée Plénière

- Mercredi 23 Avril 2008, 10h-14h, visite Sogéa Caroni

Les groupes de travail

Election d'un Conseil d'Administration

Afin d'élargir le nombre de personnes qui prennent part aux décisions du Club, le Bureau est maintenant complété par un Conseil d'Administration dont les membres sont Cédric Debaecke et Sébastien Fournier (imagis'Communication), Lionel Coornaert (Expert Telecom), Jean-François Lesage (A2SI), Marc Lhonoré (DPC), Yves Heidemann (Groupe 2HF), Paul Staelen (Ruche d'entreprises), Philippe Le Maguer (Kont@ct). Félicitations à eux !

Communication, échanges, notoriété

■ A chacun son stand

En réalisant le débriefing de la Journée Portes Ouvertes d'octobre 2006, les membres de la commission ont relevé deux éléments majeurs. D'une part, la zone d'activités est trop étendue pour que les visiteurs puissent se rendre dans toutes les entreprises en quelques heures. D'autre part, plusieurs entreprises n'ont pas la possibilité d'accueillir des personnes dans leurs locaux (conditions matérielles ou raison de sécurité). Les membres souhaitent donc mettre en place pour 2008 un nouvel événement sur un concept différent : regrouper toutes les

entreprises qui le souhaitent sur un même lieu en leur offrant la possibilité d'exposer leurs compétences et d'inviter leurs partenaires.

Cet événement, organisé par le Club, permettra aux visiteurs de découvrir la variété d'activités présentes sur le territoire et de profiter des animations mises en place tout au long de la journée. Si vous souhaitez prendre part à l'organisation de cette manifestation, n'hésitez pas à contacter Philippe MATTERN au 03 28 59 28 50.

Environnement

■ La requalification est en marche

L'AGUR (Agence d'Urbanisme de la région Flandre-Dunkerque), maître d'œuvre de la requalification environnementale et paysagère de la zone, a présenté lors de la plénière du 14 novembre ses avancées dans le projet. Tout d'abord la mise en place d'un comité de pilotage composé des différents acteurs concernés : la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dunkerque, le Club, la Communauté Urbaine de Dunkerque, les villes de Saint Pol sur Mer et de Dunkerque et le Port Autonome. Une première réunion aura lieu début janvier, ce qui permettra à la Communauté Urbaine de

Dunkerque de terminer le diagnostic de l'état des voiries et des réseaux ainsi que l'évaluation budgétaire des travaux.

En parallèle, l'AGUR a envoyé aux entreprises de la zone un questionnaire accompagné d'un plan afin de connaître les pratiques des usagers et de recenser les problèmes généraux et particuliers rencontrés. Cette étude permettra d'alimenter les discussions du comité de pilotage.

■ Collaboration avec Ecopal

Une collecte papier-carton a été organisée par Ecopal le 22 novembre 2007 à laquelle 18 entreprises ont participé et parmi lesquelles se trouvaient REF, Cogebloc, Linéaire, Fiprotec et DPC. Lors de cette opération 2,680 tonnes de papier de bureau et d'archives non confidentielles ont été collectées.

Pour participer aux prochaines collectes, contactez Ecopal au 03 28 51 01 18.



PARTENAIRE DU CLUB :

**Crédit
du Nord**

contact : Dominique Marcuzzi - dominique.marcuzzi@cdn.fr

Commission Environnement
contact : Philippe MATTERN
pmattern@ciisco.fr

Commission Arbre de Noël
contact : Lionel COORNAERT
l.coornaert@expert-telecom.fr

Commission Communication,
échanges, notoriété
contact : Philippe MATTERN
pmattern@ciisco.fr

Commission Services aux
entreprises
contact : Stéphane FLOUR
stephane.flour@groupe-rg.com

En bref

Des nouvelles des entreprises de la zone...

■ Suite au départ à la retraite de Jean-Pierre Fasquel, **Compagnie Lefranc**, c'est Damien Vanryssel, manager opérationnel, qui assurera provisoirement la gestion de l'Etablissement de Saint Pol sur Mer. Un nouveau responsable d'Etablissement devrait être nommé en début d'année 2008.

■ Afin de développer son activité entre la Chapelle d'Armentières et Valenciennes, **Expert Télécom** a recruté une nouvelle collaboratrice. Laurence Boucher, qui travaille

depuis 8 ans dans le domaine de la téléphonie fixe, a rejoint Lionel Coornaert et l'équipe commerciale de l'entreprise depuis le début du mois de novembre.

■ C'est à Séville, en Espagne, que l'entreprise **Hot Tension** a réalisé la scénographie et la décoration d'une convention pour ADEO (groupe Leroy Merlin). Cet événement, organisé autour de la thématique du développement durable, réunissait 200 cadres du groupe à travers le monde.





5 Septembre
Visite de Cogebloc



14 Novembre
Visite de la Ruche d'entreprises



14 Novembre
Pot pour le départ en retraite
de Jean-Pierre Fasquel



Nous avons interviewé Patricia Bringuez (Fiprotec) qui était présente avec son fils de 10 ans à l'arbre de Noël organisé par le Club.

Si son garçon a passé une excellente après-midi, Madame Bringuez reconnaît que les adultes n'étaient pas en reste. Le spectacle, très amusant ainsi que l'organisation de la réception et du goûter des enfants ont largement participé au succès du premier arbre de Noël, nous a-t-elle confiée.

L'intérêt d'une telle après-midi selon elle ? Rencontrer ses collègues dans un lieu convivial et dans un autre contexte et pouvoir aborder avec eux des sujets différents de ceux abordés sur le lieu de travail.

En conclusion, Patricia Bringuez a souhaité féliciter les organisateurs grâce auxquels les salariés et leurs familles ont passé un très bon moment.



1er Décembre
Arbre de Noël du Club

Zoom sur les 32 membres

Contact adhésion : **Déborah BEAUDELOT**
contact@ref-dunkerque.fr - Tél. : 03 28 60 21 00

● Nouveaux membres 2007

- A2SI - Jean-François LESAGE - 03 28 27 02 02
- ADEQUATION SOLUTIONS - Philippe VAN NIEUWENHOVE - 03 28 66 91 91
- AREXPO - Véronique DEGARDIN - 03 28 61 77 72
- BILOBA - Patricia BERTELOOT - 03 28 64 81 96
- CEFPOL - Josette GIROMAGNY - NACKAERTS - 03 28 60 08 08
- CIISCO - Philippe MATTERN (Président) - 03 28 59 28 50
- COGEBLOC - Eric AGOSTINI - 03 28 59 60 02
- DISTRISOINS - Nicolas MAYEUX - 03 28 51 09 02
- DPC - Marc LHONORE - 03 28 64 62 25
- DRUEZ S.A. - Daniel PERSYN - 03 28 66 85 34
- EDIPRIM - Jean-Marie BENARD - 03 28 63 67 95
- ESI4U - Antoine LHEUREUX (Secrétaire Adjoint) - 03 28 61 20 31
- EXPERT TELECOM - Lionel COORNAERT - 03 28 21 58 65
- FIPROTEC NORD - Stéphane FLOUR (Vice-Président) - 03 28 51 81 10
- FORMAT CONCEPT - Yves LE DOUJET - 03 28 58 85 04
- GROUPE HHF - Yves HEIDEMANN - 03 28 25 93 50
- HOLCIM - Franck DUPONT - 03 28 24 47 13
- HOT TENSION - Pascal CAULIER (Secrétaire) - 03 28 64 72 79
- IMAGIS COMMUNICATION - Cedric DEBAECKE - 03 28 51 03 53
- IMAGIS COMMUNICATION - Sébastien FOURNIER - 03 28 51 03 53
- IVECO - Philippe CARTON - 03 28 24 91 11
- LEFRANC - Damien VANRYSSEL - 03 28 29 22 44
- LINEAIRE - Cedric DUFOUR - 03 28 61 71 18
- NORD SECURITE - Philippe BRUYERE - 03 28 60 84 24
- PLESSIET - Thierry VANLEMBROUCK - 03 28 24 90 20
- POUJAUD - Joël CRONIE - 03 28 61 72 69
- REF - Dominique ROUVROY - 03 28 60 21 00
- REF - Déborah QUEMERAIS (Trésorière) - 03 28 60 21 00
- RUCHE D'ENTREPRISES - Paul STAELEN - 03 28 25 92 25
- TEMIS FRANCE - Gilbert PLATEL - 03 28 61 43 43
- SET TERTIAIRE - André LEROY - 03 28 25 93 10
- SOGEA CARONI - Benoît ADIDA - 03 28 29 23 60
- TRANS MEDIA VISION - Pascal LEROI - 03 28 60 14 14
- WCI / NOYER SAFIA - Sylvain COÏC - 03 28 58 88 58

Quatre entreprises ont d'ores et déjà manifesté leur souhait de rejoindre le Club en 2008 :
Kont@ct, Detam, Rework Technologie et Tank Service.

Si vous aussi, vous souhaitez rejoindre le Club, l'appel à cotisation sera envoyé courant janvier.

En bref

Des nouvelles des entreprises de la zone...

■ **Expert Télécom et eSi4U** ont installé en collaboration la première solution Business Synchro de Bouygues Télécom dans le Nord Pas-de-Calais : une solution de convergence VOIP (téléphonie fixe, téléphonie mobile et Internet) au service des PME.

■ Durant la première semaine de novembre et de décembre, deux groupes d'ingénieurs Algériens de l'entreprise In Salah Gas ont suivi une formation aux techniques d'extinction et de sauvetage, identiques à celles maîtrisées chez les pompiers, au sein de l'entreprise **Ciisco**.

Pendant leur séjour à Dunkerque, ils ont bénéficié d'une prise en

charge complète. Au programme : activités sportives quotidiennes et visites touristiques le week-end.



Taxe sur les véhicules de société

Le champ d'application et les tarifs de la taxe sur les véhicules des sociétés ont été modifiés par la loi de finances 2006. Nous sommes revenus sur les évolutions à prendre en compte.

Quelles sont les entreprises imposables ?

Toutes les sociétés quelques soient leur forme, leur objet et leur régime fiscal.

Quels sont les véhicules taxables ? Toutes les voitures entrant dans la catégorie des véhicules particuliers qu'une société possède, utilise ou loue quelque soit l'Etat dans lequel elles sont immatriculées.

Quels sont les véhicules exonérés ? Tous les véhicules fonctionnant au moyen de l'énergie électrique, du gaz naturel ou du gaz de pétrole liquéfié.

Quel est le tarif applicable ? Deux barèmes existent : l'un basé sur le taux d'émission de dioxyde de carbone et l'autre sur la puissance fiscale des véhicules. L'application de ces barèmes est fonction de la date de la première mise en circulation et de la date d'utilisation ou de possession des véhicules.

Pour les véhicules ayant fait l'objet d'une réception communautaire dont la première mise en circulation est intervenue à compter du 1^{er} juin 2004 et qui sont utilisés par la société à compter du 1^{er} janvier 2006, il convient d'appliquer le barème en fonction du taux d'émission de CO₂.

Taux d'émission de carbone (en g/ km)	Tarif applicable par gramme de dioxyde de carbone (en euros)
Inférieur ou égal à 100	2
Entre 100 et 120	4
Entre 120 et 140	5
Entre 140 et 160	10
Entre 160 et 200	15
Entre 200 et 250	17
Supérieur à 250	19

Pour les autres véhicules, le barème est fonction de la puissance fiscale.

Puissance fiscale (en chevaux-vapeur)	Tarif applicable (en euros)
Inférieure ou égale à 4	750
De 5 à 7	1 400
De 8 à 11	3 000
De 12 à 16	3 600
Supérieure à 16	4 500

Par ailleurs, à compter du 1^{er} janvier 2006, les véhicules appartenant ou pris en location par des salariés ou des dirigeants et bénéficiant du remboursement des frais kilométriques sont obligatoirement soumis à la taxe lorsque le kilométrage parcouru à titre professionnel excède 15 000 km.

Comment se calcule la taxe ? La période d'imposition de la taxe s'étend du 1^{er} octobre de chaque année au 30 septembre de l'année suivante et doit être liquidée au plus tard le 30 novembre.

Réforme sur les heures supplémentaires

La réforme des heures supplémentaires est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2007. Le gouvernement la présente comme un dispositif favorisant le recours aux heures supplémentaires pour les entreprises et permettant d'augmenter le pouvoir d'achat des salariés.

Pour les salariés, quelque soit la taille de leur entreprise et l'organisation du temps de travail qui leur est applicable, la loi prévoit une exonération du paiement des charges sociales et de la CSG ainsi qu'une exonération d'impôts sur le gain perçu.

En ce qui concerne les entreprises, elles bénéficient d'une déduction forfaitaire sur les cotisations sociales qui s'élève à 0,5 € par heure pour les entreprises de plus de 20 salariés et à 1,5 € par heure pour les autres. Par ailleurs, la loi prévoit que le taux de majoration des heures supplémentaires dans les entreprises de moins de 20 salariés, qui était fixé à 10 %, passe à partir du 1^{er} octobre 2007 à 25 % pour les 8 premières heures supplémentaires hebdomadaires et à 50 % pour les heures réalisées au-delà.

Pour en savoir plus : www.travail-solidarite.gouv.fr

Pour en savoir plus : www.impots.gouv.fr

En bref

Des nouvelles des entreprises de la zone...

■ Suite au rachat de l'entreprise REF Beudelot, Dominique Rouvroy a engagé ses premières réformes. En terme de communication, cela passe par une évolution du nom de la société, devenue **REF SAS** et par une refonte de l'identité



graphique. En termes de production, l'entreprise a réalisé une campagne d'investissements et est en cours de certification.

■ Les travaux de construction du **village d'entreprises** par Créimmo, filiale en immobilier d'entreprise de la CCI de Dunkerque, sur le territoire de Saint Pol sur Mer ont débuté le 20 novembre. La livraison est prévue aux entreprises au mois d'août 2008 et la pose de première pierre devrait avoir lieu durant la deuxième quinzaine de janvier.

A ce jour, des options ont été posées sur l'ensemble des cellules prévues et devraient être confirmées courant janvier. Au total, 12 entreprises de la Ruche d'Entreprises souhaitent s'y installer auxquelles s'ajoute la société Baron Industries qui a confirmé la location de 928 m² (la plus importante superficie).

Créimmo engage d'ores et déjà une réflexion pour réaliser un deuxième village à proximité immédiate du premier, toujours sur la ZFU de Saint Pol sur Mer.


 Dans nos entreprises

Edi-Prim : Pour toutes vos impressions

Que vous souhaitiez faire imprimer une affiche, un panneau, une bâche, une enseigne ou un lettrage de voiture, Ediprim, installé depuis 22 ans à la Chaussée des Darses répond à tous vos besoins.

Impression tous formats, tous supports

Si l'entreprise proposait lors de sa création de la découpe de lettre et de l'impression en sérigraphie, elle a su faire évoluer les techniques utilisées pour répondre à la demande. **Ediprim** a ainsi été la première entreprise à développer l'impression numérique sur le dunkerquois il y a 16 ans.

L'entreprise est aujourd'hui équipée pour imprimer tous les supports jusque 4,5 cm d'épaisseur et quelque soit le format depuis le bois ou le verre jusqu'au béton en passant par l'aluminium ou toutes les formes de tissus. L'entreprise réalise ainsi des ouvrages à implanter sur les murs, le sol ou en frise. Elle offre également un service d'habillage total des véhicules particuliers ou des transports en commun.

Côté clients, **Ediprim** travaille aussi bien pour des commerçants, des architectes d'intérieurs ou des particuliers que pour des

entreprises, des collectivités locales ou des musées.

Une équipe multifonction

Au sein de l'entreprise, tous les salariés sont en mesure de prendre en charge chacune des phases de la réalisation des ouvrages : la conception graphique, la préparation des fichiers, la sélection des supports et la gestion informatique de l'impression. Cette polyvalence nécessite que chacun des collaborateurs ait une vaste connaissance des différentes techniques d'impression et de l'utilisation optimale des supports.

Pour garantir cette autonomie, Jean-Marie Bénard recrute ses salariés sur leur maîtrise des outils de Publication Assistée par Ordinateur (PAO). Il leur assure ensuite une formation sur les procédés techniques utilisés en interne ou chez ses fournisseurs.

Des collaborations fréquentes

Plus qu'une simple imprimerie, **Ediprim** collabore régulièrement avec plusieurs musées tels que le musée portuaire ou Nausicaa dans la réalisation de décors. L'entreprise, qui peut concevoir et implanter intégralement des mises en scènes, travaille

également en association avec des éclairagistes, des scénographes ou des muséographes. Au-delà de ses réalisations, l'entreprise conseille périodiquement des agences de communication sur les techniques à utiliser pour la mise en place d'événements particuliers.

De son activité initiale en sérigraphie, **Ediprim** a évolué et l'impression numérique occupe une part de plus en plus importante de son activité. Ce mode d'impression plus flexible et mieux adapté à la production en petites séries prend le pas sur la sérigraphie qui est aujourd'hui surtout l'apanage des grands groupes ayant des moyens de production plus importants. Cependant si la structure du chiffre d'affaires de l'entreprise évolue, **Ediprim** est la seule imprimerie dunkerquoise à proposer encore de la sérigraphie, que Jean-Marie Bénard évoque comme une activité complémentaire indispensable à l'impression numérique.

Tél : 03.28.63.67.95
Contact : ediprim@wanadoo.fr

Ediprim

- Création : 1985
- Effectif : 16 personnes
- Dirigeant : Jean-Marie Bénard
- Superficie des locaux : 3500 m²

PARTENAIRE DU CLUB :



contact : Lionel Coornaert - l.coornaert@expert-telecom.fr

